

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'INDEMNISATION DANS LE CADRE DU RECOURS COLLECTIF DES ÉLÈVES EXTERNES DES PENSIONNATS INDIENS

- Ce règlement concerne le recours collectif Gottfriedson des élèves externes des pensionnats indiens. **Les élèves externes sont des élèves qui ont fréquenté un pensionnat pendant le jour uniquement, donc sans y dormir le soir.** Les pensionnats indiens qui avaient des élèves externes, ou qui pouvaient en avoir eu, sont indiqués dans le présent formulaire. Cette liste est aussi accessible en ligne au [www.justicefordayscholars.com/fr](http://www.justicefordayscholars.com/fr) et au [www.dayscholarsclaims.com/fr](http://www.dayscholarsclaims.com/fr).
- Ce formulaire représente la demande pour paiement d'indemnité de 10 000 \$ dans le cadre du recours collectif des élèves externes des pensionnats indiens.
- Ce formulaire de demande est destiné aux personnes suivantes :
  1. Élèves externes;
  2. Représentants légaux : les représentants légalement nommés des élèves externes vivants et déclarer incapable (par exemple un tuteur désigné par un tribunal provincial ou territorial, un fiduciaire, un tuteur ou un curateur, un détenteur d'une procuration ou un tuteur aux biens d'autrui).
- Si vous estimez être un élève externe, veuillez lire le présent formulaire et le remplir.
- Si un élève externe est représenté par un représentant légal, celui-ci doit remplir et signer le formulaire.
- **Avant de commencer à remplir votre formulaire, consultez le guide accompagné par ce formulaire** et l'avis d'approbation du règlement au [www.justicefordayscholars.com/fr](http://www.justicefordayscholars.com/fr).
- Si vous faites une demande au nom d'un élève externe décédé(e), **n'utilisez pas** le présent formulaire. Veuillez remplir le formulaire de demande d'indemnisation pour la succession : [www.dayscholarsclaims.com/fr](http://www.dayscholarsclaims.com/fr).

**VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'INCLURE CETTE PAGE AVEC VOTRE SOUMISSION.**

## COMMENT SOUMETTRE VOTRE FORMULAIRE

VEUILLEZ SOUMETTRE VOTRE FORMULAIRE UNE SEULE FOIS EN CHOISISSANT PARMIS L'UNE DES QUATRES OPTIONS SUIVANTES :

1. **PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SUR LE SITE WEB** [www.dayscholarsclaims.com/fr](http://www.dayscholarsclaims.com/fr)

- La soumission par voie électronique est la méthode recommandée pour soumettre votre formulaire, **OU**

2. **PAR COPIE PAPIER ET ENVOYER PAR COURRIEL** : [dayscholarsclaims@deloitte.ca](mailto:dayscholarsclaims@deloitte.ca), **OU**

3. **PAR COPIE PAPIER ET ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR** : 416-601-6101, **OU**

4. **PAR COPIE PAPIER ET ENVOYER PAR LA POSTE** :

À : Administrateur des demandes d'indemnisation concernant les élèves externes des pensionnats indiens, a/s de Deloitte

Adresse postale: C.P. 7014, Toronto (Ontario) M5C 0A9, Canada

## DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN FORMULAIRE DE DEMANDE: 4 OCTOBRE 2023

### AIDE GRATUITE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE :

- Si vous avez des questions générales au sujet du formulaire de demande, du processus de demande ou pour signaler un changement d'adresse après avoir soumis votre réclamation, communiquez avec **l'administrateur des réclamations** au **1-877-877-5786**.
- Si vous avez besoin d'aide pour déterminer si vous pouvez présenter une demande et si vous êtes admissible à ce recours collectif, veuillez communiquer avec **les avocats du recours collectif** : [dayscholars@waddellphillips.ca](mailto:dayscholars@waddellphillips.ca) ou en composant le **1-888-222-6845**.

Des services de conseils en santé mentale et de soutien en cas de crise sont offerts à ceux qui en ont besoin 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, par l'entremise de la ligne d'écoute téléphonique nationale des pensionnats indiens au **1-866-925-4419** ou la ligne d'écoute Espoir pour le mieux-être en composant le **1-855-242-3310** ou branchez-vous en ligne par clavardage à [www.espoirpoulemieuxetre.ca](http://www.espoirpoulemieuxetre.ca).

**PARTIE A. RENSEIGNEMENTS DU DEMANDEUR**

Remarque pour les représentants légaux : Si vous faites une demande au nom d'un élève externe déclarer incapable, veuillez indiquer les informations de **l'élève externe**, et non la vôtre.

<b>REQUIS</b>	1. Veuillez fournir une photocopie ou une photo de votre pièce d'identité gouvernementale. Si vous n'en avez pas, vous devez remplir la déclaration solennelle à la page 7. Voir le guide pour connaître les pièces d'identité acceptées du gouvernement.	
	2. Quel est votre nom tel qu'il figure sur la pièce d'identité gouvernementale fournie à la question no.1?	
	a. Prénom : _____	
	b. Deuxième prénom (s'il y a lieu) : _____	
	c. Nom de famille : _____	
	3. Quelle est votre date de naissance?	
	JOUR : _____	
	MOIS : _____	
	ANNÉE : _____	
	4. a. Utilisiez-vous d'autres noms lorsque vous étiez élève externe? Quels étaient-ils?	
Non : <input type="checkbox"/> Oui : <input type="checkbox"/> Autres noms : _____		
b. Aviez-vous un surnom?		
Non : <input type="checkbox"/> Oui : <input type="checkbox"/> Surnoms : _____		
c. Votre nom à la naissance était-il différent? (Si vous avez changé de nom en vous mariant, quel était votre nom avant votre mariage?):		
Non : <input type="checkbox"/> Oui : <input type="checkbox"/> Nom à la naissance : _____		
d. Avez-vous un nom d'adoption?		
Non : <input type="checkbox"/> Oui : <input type="checkbox"/> Nom(s) d'adoption : _____		
<b>SI DISPONIBLE</b>	5. Quels sont le prénom et le nom de votre mère? (si connus) _____	
	6. Quels sont le prénom et le nom de votre père? (si connus) _____	
	<u>Veuillez indiquer les numéros d'identification que vous possédez :</u>	
	7. Numéro de certificat de statut indien ou numéro de bande	9. Nom ou numéro de disque inuit
	_____	_____
	8. Numéro de bénéficiaire	10. Numéro d'assurance sociale
_____	_____	

## PARTIE B. COORDONNÉES

Note pour les représentants légaux : si vous présentez une demande au nom d'un élève externe qui a été déclaré incapable, veuillez fournir **vos coordonnées** et non celles de l'incapable pour que l'administrateur puisse communiquer avec vous.

### Adresse postale et coordonnées actuelles :

#### REQUIS

11. Veuillez fournir **votre** adresse postale et vos coordonnées actuelles ci-dessous :

a. Numéro et nom rue (si ce n'est pas une case postale) :

\_\_\_\_\_

b. Appartement (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

c. Case postale (si vous en avez une) : \_\_\_\_\_

d. Ville/localité/communauté : \_\_\_\_\_

e. Province/Territoire : \_\_\_\_\_

f. Code postal : \_\_\_\_\_

g. Pays : \_\_\_\_\_

h. Téléphone cellulaire (si vous en avez un) : \_\_\_\_\_

i. Téléphone à la maison (si vous en avez un) : \_\_\_\_\_

j. Courriel (si vous en avez un) : \_\_\_\_\_

- Veuillez cocher cette case si vous préférez être contacté par courriel si l'administrateur a besoin de renseignements supplémentaires de votre part.  
**Remarque :** Toutes les communications relatives aux décisions finales seront également envoyées par courrier ordinaire.

## PARTIE C. RENSEIGNEMENTS SUR LA FRÉQUENTATION

Vous **devez** remplir les champs suivants pour cette partie:

**Inscrivez la ou les date(s) approximatives auxquelles vous êtes allé au pensionnat indien à titre d'élève externe OU votre âge approximatif lorsque vous êtes allé au pensionnat en tant qu'élève externe.**

- Si vous avez fréquenté plus d'un pensionnat indien à titre d'élève externe, remplissez le formulaire pour chacun d'eux.
- Lorsque vous inscrivez les dates et les âges approximatifs auxquelles vous avez fréquenté un pensionnat indien en tant qu'élève externe, indiquez **SEULEMENT** les dates ou l'âge approximatifs pendant lesquelles vous étiez élève externe.
- **N'incluez pas** les dates auxquelles vous avez fréquenté un pensionnat indien pendant lesquelles vous viviez ou dormiez au pensionnat.
- Les représentants légaux doivent remplir cette partie avec les informations appartenant à l'élève externe.

Veillez trouver le nom du pensionnat que vous avez fréquenté dans la liste ci-dessous. Vous devez indiquer les années pendant lesquelles vous avez fréquenté le pensionnat ou votre âge à ce moment. Si vous avez fréquenté la même pensionnat pour deux ou plusieurs périodes différentes, veuillez indiquer toutes les dates de début et de fin. Si vous avez fréquenté plusieurs pensionnats, veuillez remplir ce tableau pour chacun d'eux. Si vous manquez de place, vous pouvez soumettre des pages supplémentaires.

### Liste 1 - Pensionnats indiens avec des élèves externes confirmés

Pensionnat	Emplacement	Date d'ouverture	Date de fermeture de l'école ou de transfert	Première année (mois/AAAA) ou âge de fréquentation	Dernière année (mois/AAAA) ou âge de fréquentation
				EXEMPLE : sept/1960 ou 6 ans	EXEMPLE : juin/1964 or 9 ans
<b>Pensionnats indiens de la Colombie-Britannique</b>					
Alberni	Port Alberni (réserve Tseshaht)	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 2/juin/17-1/déc/20 21/ fév/37-23/ sept/40	31/août/1965		
Cariboo (St. Joseph's, William's Lake)	Williams Lake	1/jan/1920	28/fév/1968		
Christie (Clayoquot, Kakawis)	Tofino	1/jan/1920	30/juin/1983		
Kamloops	Kamloops (réserve indienne de Kamloops)	1/jan/1920	31/août/1969		
Kuper Island	Île Kuper	1/jan/1920	31/août/1968		
Lejac (Fraser Lake)	Fraser Lake (sur la réserve)	1/jan/1920	31/août/1976		
Lower Post	Lower Post (sur la réserve)	1/sept/1951	31/août/1968		
St. George's (Lytton)	Lytton	1/jan/1920	31/août/1972		
St. Mary's (Mission)	Mission	1/jan/1920	31/août/1973		
Sechelt	Sechelt (sur la réserve)	1/jan/1920	31/août/1969		
St. Paul's (Squamish, North Vancouver)	Squamish, North Vancouver	1/jan/1920	31/août/1959		
<b>Pensionnats indiens de l'Alberta</b>					
Assumption (Hay Lake)	Assumption (Hay Lakes)	1/fév/1951	8/sept/1968		
Blue Quills	Réserve de Saddle Lake (1898 - 1931) St. Paul (1931- 1990)	1/jan/1920	31/jan/1971		
Crowfoot (Blackfoot, St. Joseph's, Ste. Trinité)	Cluny	1/jan/1920	31/déc/1968		
Desmarais (Wabiscaw Lake, St. Martin's, Wabisca Roman Catholic)	Desmarais, Wabasca / Wabisca	1/jan/1920	1/août/1964		
Ermineskin (Hobbema)	Hobbema (réserve indienne d'Ermineskin)	1/jan/1920	31/mar/1969		
Holy Angels (Fort Chipewyan, École des Saint-Anges)	Fort Chipewyan	1/jan/1920	31/août/1956		
Fort Vermillion (St. Henry's)	Fort Vermillion	1/jan/1920	31/août/1964		
Joussard (St. Bruno's)	Lesser Slave Lake	1920	31/oct/1969		
Morley (Stony/Stoney, a remplacé l'orphelinat McDougall)	Morley (réserve indienne Stony)	1/sept/1922	31/jul/1969		
Old Sun (Blackfoot)	Gleichen (Blackfoot Reserve)	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 1922 - fév/1923 26/juin/28-17/fév/31	30/juin/1971		
Sacred Heart (Peigan, Brocket)	Brocket (réserve indienne de Peigan)	1/jan/1920	30/juin/1961		
St. Cyprian (Queen Victoria's Jubilee Home, Peigan)	Brocket (réserve indienne de Peigan)	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 1/sept/53-12/oct/53	30/juin/1961		
St. Mary's (Blood, Immaculate Conception)	Cardston (réserve indienne Blood)	1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 1/sept/65-6/jan/66	31/août/1969		
St. Paul's (Blood)	Cardston (réserve indienne Blood)	1/jan/1920	31/août/1965		
Sturgeon Lake (Calais, St. Francis Xavier)	Calais	1/jan/1920	31/août/1959		
Wabasca (St. John's)	Wabasca Lake	1/jan/1920	31/août/1965		
Whitefish Lake (St. Andrew's)	Whitefish Lake	1/jan/1920	30/juin/1950		
Grouard	West side of Lesser Slave Lake, Grouard	1/jan/1920	30/sept/1957		
<b>Pensionnats indiens de la Saskatchewan</b>					
Beauval (Lac la Plonge)	Beauval	1/jan/1920	31/août/1968		
File Hills	Balcarres	1/jan/1920	30/juin/1949		
Gordon's	Punnichy (réserve Gordon's)	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 30/juin/47-14/oct/49 25/jan/50-1/sept/53	31/août/1968		
Lebret (Qu'Appelle, Whitecalf, St. Paul's High School)	Lebret	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 13/nov/32-29/mai/36	31/août/1968		
Marieval (Cowesess, Crooked Lake)	Réserve Cowesess	1/jan/1920	31/août/1969		

Veillez trouver le nom du pensionnat que vous avez fréquenté dans la liste ci-dessous. Vous devez indiquer les années pendant lesquelles vous avez fréquenté le pensionnat ou votre âge à ce moment. Si vous avez fréquenté la même pensionnat pour deux ou plusieurs périodes différentes, veuillez indiquer toutes les dates de début et de fin. Si vous avez fréquenté plusieurs pensionnats, veuillez remplir ce tableau pour chacun d'eux. Si vous manquez de place, vous pouvez soumettre des pages supplémentaires.

### Liste 1 – Pensionnats indiens avec des élèves externes confirmés

Pensionnat	Emplacement	Date d'ouverture	Date de fermeture de l'école ou de transfert	Première année (mois/AAAA) ou âge de fréquentation	Dernière année (mois/AAAA) ou âge de fréquentation
<b>Pensionnats indiens de la Saskatchewan</b>					
Muscowequan (Lestock, Touchwood)	Lestock	1/jan/1920	31/août/1968		
Prince Albert (Onion Lake Anglican, St. Alban's, All Saints, St. Barnabas, Lac La Ronge)	Onion Lake/ Lac La Ronge/ Prince Albert	1/jan/1920	31/août/1968		
St. Anthony's (Onion Lake, Sacred Heart)	Onion Lake	1/jan/1920	31/mar/1969		
St. Michael's (Duck Lake)	Duck Lake	1/jan/1920	31/août/1968		
St. Philip's	Kamsack	16/avr/1928	31/août/1968		
<b>Pensionnats indiens du Manitoba</b>					
Assiniboia (Winnipeg)	Winnipeg	2/sept/1958	31/août/1967		
Brandon	Brandon	1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 1/juil/29-18/juil/30	31/août/1968		
Churchill Vocational Centre	Churchill	9/sept/1964	30/juin/1973		
Cross Lake (St. Joseph's, Norway House)	Cross Lake	1/jan/1920	30/juin/1969		
Fort Alexander (Pine Falls)	Réserve no 3 de Fort Alexander, à proximité de Pine Falls	1/jan/1920	1/sept/1969		
Guy Hill (Clearwater, the Pas, anciennement Sturgeon Landing, SK)	Clearwater Lake	5/sept/1952	31/août/1968		
Norway House	Norway House	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 29/mai/46-1/sept/54	30/juin/1967		
Pine Creek (Camperville)	Camperville	1/jan/1920	31/août/1969		
Portage la Prairie	Portage la Prairie	1/jan/1920	31/août/1960		
Sandy Bay	Sandy Bay Reserve	1/jan/1920	30/juin/1970		
<b>Pensionnats indiens de l'Ontario</b>					
Bishop Horden Hall (Moose Fort, Moose Factory)	Île Moose	1/jan/1920	31/août/1964		
Cecilia Jeffrey (Kenora, Shoal Lake)	Lac Shoal	1/jan/1920	31/août/1965		
Fort Frances (St. Margaret's)	Fort Frances	1/jan/1920	31/août/1968		
McIntosh (Kenora)	McIntosh	27/mai/1925	30/juin/1969		
Pelican Lake (Pelican Falls)	Sioux Lookout	1/sept/1927	31/août/1968		
Poplar Hill	Poplar Hill	1/sept/1962	30/juin/1989		
St. Anne's (Fort Albany)	Fort Albany	1/jan/1920	30/juin/1976		
St. Mary's (Kenora, St. Anthony's)	Kenora	1/jan/1920	31/août/1968		
Spanish Boys' School (Charles Garnier, St. Joseph's)	Spanish	1/jan/1920	30/juin/1958		
Spanish Girls' School (St. Joseph's, St. Peter's, St. Anne's)	Spanish	1/jan/1920	30/juin/1962		
<b>Pensionnats indiens du Québec</b>					
Fort George (anglican)	Fort George	1/sept/1933 <b>Fermetures provisoires:</b> 26/jan/43-9/juil/44	31/août/1971		
Fort George (catholique romain)	Fort George	1/sept/1937	30/juin/1978		
Point Bleue	Point Bleue	6/oct/1960	31/août/1968		
Sept-Îles	Sept-Îles	2/sept/1952	31/août/1969		
<b>Pensionnats indiens de la Nouvelle-Écosse</b>					
Shubenacadie	Shubenacadie	1/sept/1929	30/juin/1967		
<b>Pensionnats indiens des Territoires du Nord-Ouest</b>					
Aklavik (Immaculate Conception)	Aklavik	1/juil/1926	30/juin/1959		
Aklavik (All Saints)	Aklavik	1/août/1936	31/août/1959		
Fort Providence (Sacred Heart)	Fort Providence	1/jan/1920	30/juin/1960		
Fort Resolution (St. Joseph's)	Fort Resolution	1/jan/1920	31/déc/1957		
Hay River (St. Peter's)	Hay River	1/jan/1920	31/août/1937		
<b>Pensionnats indiens du Yukon</b>					
Carcross (Choooutla)	Carcross	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 15/juin/43-1/sept/44	30/juin/1969		
Whitehorse Baptist Mission	Whitehorse	1/sept/1947	30/juin/1960		
Shingle Point Eskimo Residential School	Shingle Point	16/sept/1929	31/août/1936		

Veillez trouver le nom du pensionnat que vous avez fréquenté dans la liste ci-dessous. Vous devez indiquer les années pendant lesquelles vous avez fréquenté le pensionnat ou votre âge à ce moment. Si vous avez fréquenté la même pensionnat pour deux ou plusieurs périodes différentes, veuillez indiquer toutes les dates de début et de fin. Si vous avez fréquenté plusieurs pensionnats, veuillez remplir ce tableau pour chacun d'eux. Si vous indiquez une école de cette liste, vous devez signer la déclaration solennelle ci-dessous. Si vous manquez de place, vous pouvez soumettre des pages supplémentaires.

### Liste 2 – Pensionnats indiens où il n'y a pas d'élèves externes connus

Pensionnat	Emplacement	Date d'ouverture	Date de fermeture de l'école ou de transfert	Première année (mois/AAAA) ou âge de fréquentation	Dernière année (mois/AAAA) ou âge de fréquentation
				EXEMPLE : sept/1960 ou 6 ans	EXEMPLE : juin/1964 or 9
<b>Pensionnats indiens de la Colombie-Britannique</b>					
Ahousaht	Ahousaht (réserve Maktosis)	1/jan/1920	26/jan/1940		
Coqualeetza de 1924 à 1940	Chilliwack	1/jan/1924	30/juin/1940		
Cranbrook (St. Eugene's, Kootenay)	Cranbrook (sur la réserve)	1/jan/1920	23/juin/1965		
St. Michael's (Alert Bay Girls' Home, Alert Bay Boys' Home)	Alert Bay (sur la réserve)	1/jan/1920	31/août/1960		
<b>Pensionnats indiens de l'Alberta</b>					
Edmonton (Poundmaker, anciennement Red Deer Industrial)	St. Albert	1/mar/1924 <b>Fermetures provisoires:</b> 1/juil/46-1/oct/46 1/juil/51-5/nov/51	31/août/1960		
Lesser Slave Lake (St. Peter's)	Lesser Slave Lake	1/jan/1920	30/juin/1932		
St. Albert (Youville)	St. Albert, Youville	1/jan/1920	30/juin/1948		
Sarcee (St. Barnabas)	Sarcee Junction, T'suu Tina (réserve indienne Sarcee)	1/jan/1920	30/sept/1921		
<b>Pensionnats indiens de la Saskatchewan</b>					
Round Lake	Broadview	1/jan/1920	31/août/1950		
Sturgeon Landing (remplacé par Guy Hill, MB)	Sturgeon Landing	1/sept/1926	21/oct/1952		
Thunderchild (Delmas, St. Henri)	Delmas	1/jan/1920	13/jan/1948		
<b>Pensionnats indiens du Manitoba</b>					
Birtle	Birtle	1/jan/1920	30/juin/1970		
Dauphin (anciennement McKay)	The Pas /Dauphin	Voir McKay ci-dessous	Voir McKay ci-dessous		
Elkhorn (Washakada)	Elkhorn	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 1920 - 1/sept/1923	30/juin/1949		
McKay (The Pas, remplacé par Dauphin)	The Pas / Dauphin	1/jan/1920 <b>Fermetures provisoires:</b> 19/mar/33-1/sept/57	31/août/1968		
<b>Pensionnats indiens de l'Ontario</b>					
Chapleau (St. John's)	Chapleau	1/jan/1920	31/jul/1948		
Mohawk Institute	Brantford	1/jan/1920	31/août/1968		
Mount Elgin (Muncey, St. Thomas)	Muncey	1/jan/1920	30/juin/1946		
Shingwauk	Sault Ste. Marie	1/jan/1920	30/juin/1970		
St. Joseph's / Fort William	Fort William	1/jan/1920	1/sept/1968		
Stirland Lake High School (Wahbon Bay Academy)	Stirland Lake	1/sept/1971	30/juin/1991		
Cristal Lake High School	Stirland Lake	1/sept/1976	30/juin/1986		
<b>Pensionnats indiens du Québec</b>					
Amos	Amos	1/oct/1955	31/août/1969		
La Tuque	La Tuque	1/sept/1963	30/juin/1970		

Si vous croyez avoir fréquenté un pensionnat indien à titre d'élève externe à un endroit inscrit à la liste 1 ou à la liste 2, mais que vous le connaissiez sous un nom différent et que vous ne pouvez pas le localiser, veuillez fournir les renseignements suivants :

(1) nom du pensionnat indien \_\_\_\_\_ (2) lieu du pensionnat indien \_\_\_\_\_  
 (3) années de fréquentation (ou âge) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_. Vous devez remplir la déclaration solennelle ci-dessous si vous remplissez cette partie.

#### DÉCLARATION SOLENNELLE

Vous DEVEZ remplir cette partie SEULEMENT si vous avez fréquenté un pensionnat indien de la liste 2 à titre d'élève externe ou si vous avez fourni le nom d'un pensionnat indien ci-dessus. Le témoin est une personne qui vous voit signer la déclaration solennelle, et non une personne qui vous a vu pendant que vous étiez un élève externe. Si vous êtes un représentant légal, veuillez indiquer les informations de l'élève externe, et non la vôtre.

«Je, \_\_\_\_\_, déclare que j'ai fréquenté le ou les pensionnats indiens énumérés à la liste 2 pendant les années indiquées  
 (Prénom et nom de famille de l'élève externe)

ou le pensionnat et les années indiqués ci-dessus dans la boîte. Pendant que j'étais élève externe, je vivais avec \_\_\_\_\_  
 (Nom de la personne avec qui vous viviez)

à \_\_\_\_\_»  
 (Nom de la communauté)

Signature du demandeur ou du représentant légal (obligatoire)

Signature du témoin (obligatoire)

Nom du témoin en lettres mouluées (obligatoire)

\*Les fonctions de témoins valables sont les suivantes : notaire public, commissaire à l'assermentation, secrétaire des villages nordiques, représentant élu (p. ex. chef, conseiller municipal ou leader d'une communauté inuite) et autre professionnel (p. ex.

\*Fonction du témoin (obligatoire) avocat, médecin, comptable [CPA] ou policier. D'autres fonctions valables pour être un témoin sont indiquées dans le guide.

**PARTIE D. INFORMATION DE PAIEMENT****REQUIS**

12. Si votre demande est approuvée par l'administrateur, quelle méthode de paiement préférez-vous? Veuillez cocher une seule case.

- Par chèque, envoyé à l'adresse inscrite à la question no. 11 de la page 2.
- Par dépôt direct (un formulaire de dépôt direct ou un chèque annulé doit être joint).

- Si vous souhaitez que le paiement soit déposé directement dans votre compte bancaire, joignez un formulaire de dépôt direct ou un chèque annulé pour le compte bancaire de dépôt.
- Le nom du titulaire du compte bancaire doit être le même que celui du demandeur. Les fonds ne peuvent être récupérés si des informations inexactes sont fournies et que les fonds sont déposés dans le mauvais compte. Aucun paiement de remplacement ne sera émis. Par exemple, si vous fournissez les informations bancaires d'un membre de votre famille, et non les vôtres, nous ne pouvons pas récupérer les fonds pour vous.
- Si vous ne disposez pas d'un compte bancaire, l'option de dépôt direct n'est pas possible. Si vous sélectionnez cette option sans joindre de formulaire de dépôt direct valide ou de chèque annulé répondant aux exigences ci-dessus, un chèque vous sera envoyé à titre de paiement.

**PARTIE E. AUTORISATION****13. En soumettant ce formulaire de demande d'indemnisation dans le cadre du recours collectif des élèves externes des pensionnats indiens :**

**a.** Je consens à ce que l'administrateur des demandes d'indemnité transmette ce formulaire ainsi que tout document ou information que je fournis dans le cadre de cette demande d'indemnisation pour les élèves externes au Canada, à l'examinateur indépendant et aux avocats chargés du recours collectif et j'atteste à l'administrateur de le faire. Je consens à ce que l'administrateur des demandes et le Canada aient accès aux renseignements personnels qu'ils pourraient avoir en leur possession et qui sont pertinents pour la présente demande, conformément au processus de demande d'indemnisation établi dans l'entente de règlement, y compris, sans s'y limiter, les documents concernant une demande dans le cadre du recours collectif des élèves externes des pensionnats indiens fédéraux (McLean), les documents concernant une demande de Paiement d'expérience commune (PEC) dans le cadre du recours collectif relatif aux pensionnats indiens, tout autre règlement ou procédure judiciaire et toute information contenue dans le système de la liste nominative. Les informations et les documents que je fournis ou qui sont consultés ne seront utilisés qu'aux fins autorisées par l'entente de règlement.

**b.** Je conviens que le Canada, les représentants des demandeurs, les avocats chargés du recours collectif, l'administrateur des demandes et l'examinateur indépendant ne seront pas tenus responsables de toute demande d'indemnisation, de toute demande reconventionnelle, de toute poursuite, de toute action, de tout motif d'action, de toute demande, de tous dommages et intérêts, de toute pénalité, de tout préjudice, de toute compensation, de tout jugement, de toute dette, de tout coût, de toute dépense (y compris, sans s'y limiter, les frais juridiques, honoraires d'avocat et débours) ou de toute autre obligation de quelque nature que ce soit découlant d'un paiement ou d'un non-paiement, conformément à cette entente et à tout autre ordre du tribunal l'approuvant, et que je les dégage de toute responsabilité à cet égard.

**c.** Je reconnais que l'administrateur et l'examinateur indépendant ne représentent ni les pensionnats ni le Canada. Ils n'agissent pas à titre de mandataires ou de conseillers juridiques auprès de l'une ou l'autre des parties, et n'offrent pas de conseils juridiques. Ils n'ont pas le mandat de faire valoir ou de protéger les droits légaux de l'une ou l'autre des parties, ni de soulever un problème qui n'a pas été soulevé par une partie.

**d. Aucun double paiement pour la même année scolaire.** Je comprends que je ne peux pas demander de compensation pour la même année de fréquentation au cours de laquelle j'ai reçu un Paiement d'expérience commune (PEC) en vertu de la convention de règlement relative aux pensionnats indiens, ou une compensation en vertu du recours collectif relatif aux externats indiens fédéraux (McLean) ou d'autres procédures judiciaires ou règlements.

**14. En signant ce document, je déclare que les informations ci-dessus, y compris toutes les déclarations, sont exactes au meilleur de mes connaissances et de mes croyances.**

Signature de l'élève externe ou du représentant légal (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Date de la signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Veuillez soumettre votre formulaire **une seule fois** en utilisant **une seule méthode**. À : Administrateur des demandes d'indemnisation concernant les élèves externes des pensionnats indiens, a/s de Deloitte | Par la poste : C.P. 7014, Toronto (Ontario) M5C 0A9, Canada  
| Par courriel : dayscholarsclaims@deloitte.ca | Par télécopieur : 416-601-6101

## DÉCLARATION SOLENNELLE : IDENTIFICATION

*Cette déclaration solennelle **n'est requise** que si vous avez pas fourni une photocopie ou une photo d'une pièce d'identité gouvernementale.*

### TOUTES LES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE INDIQUÉES CI-DESSOUS

« Je, \_\_\_\_\_ , déclare que je n'ai pas de pièce d'identité gouvernementale  
(Prénom et nom de famille de l'élève externe)

et que je fournis ainsi la présente déclaration solennelle. J'atteste que mon nom et ma date de naissance sont exacts à la partie A.»

\_\_\_\_\_  
**Signature du demandeur (obligatoire)**

\_\_\_\_\_  
**Signature du témoin (obligatoire)**

\_\_\_\_\_  
**Nom du témoin en lettres moulées (obligatoire)**

\_\_\_\_\_  
**Fonction du témoin\* (obligatoire)**

\*Le témoin est une personne qui vous voit signer la déclaration solennelle. Le témoin peut être l'une des personnes suivantes :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent(e) des services frontaliers</li> <li>• Gestionnaire financier(ère) autochtone accrédité(e)</li> <li>• Comptable professionnel(le) agréé(e),</li> <li>• Commissaire à l'assermentation</li> <li>• Agent(e) correctionnel(le)</li> <li>• Chef</li> <li>• Juge de la Cour fédérale ou d'une cour provinciale ou juge de paix</li> <li>• Conseiller(ère) du gouvernement</li> <li>• Administrateur(trice) du registre des Indiens</li> <li>• Agent(e) de liaison pour les communautés autochtones</li> <li>• Chef d'une communauté inuite</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avocat(e)</li> <li>• Médecin détenant une licence ou un permis de pratique</li> <li>• Secrétaire des villages nordiques</li> <li>• Notaire</li> <li>• Agent(e) de la paix</li> <li>• Pharmacien(ne)</li> <li>• Agent(e) de police</li> <li>• Psychologue ou psychiatre</li> <li>• Conseiller(ère) canadien(ne) certifié(e)</li> <li>• Infirmier(ère) autorisé(e)</li> <li>• Ergothérapeute inscrit(e)</li> <li>• Travailleur(euse) social(e) détenant un permis de pratique</li> <li>• Enseignant(e) (au primaire ou au secondaire)</li> </ul> |
|---|---|

Pour plus d'informations concernant les fonctions des témoins, veuillez consulter le guide.

## RENSEIGNEMENTS DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Si vous êtes le représentant légal qui présente une demande au nom d'un élève externe vivant déclaré incapable, veuillez remplir cette partie avec vos renseignements personnels. Veuillez noter que le nom du représentant doit correspondre au nom figurant sur la pièce d'identité du représentant et doit correspondre avec les documents joints.

**CETTE PAGE N'EST REQUISE QUE SI VOUS DÉPOSEZ LA PRÉSENTE DEMANDE EN TANT QUE REPRÉSENTANT LÉGAL. NE LA SOUMETTEZ PAS SI VOUS N'ÊTES PAS UN REPRÉSENTANT LÉGAL.**

REQUIS POUR LES  
REPRÉSENTANTS  
LÉGAUX  
SEULEMENT

15. Veuillez fournir une photocopie ou une photo de votre pièce d'identité gouvernementale. Consultez le guide pour connaître les pièces d'identité acceptées du gouvernement.
  
16. Nom complet du représentant légal tel qu'il figure sur la pièce d'identité fournie à la question no. 15.
  - a. Prénom : \_\_\_\_\_
  - b. Deuxième prénom (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_
  - c. Nom de famille : \_\_\_\_\_
  
17. Joignez une photocopie ou une photo du document juridique à l'appui de votre statut de représentant légal, ce qui peut comprendre l'un des documents suivants :
  - La procuration ou le mandat de protection signé par l'élève externe; ou
  - Une ordonnance d'un tribunal provincial ou territorial vous accordant une délégation de pouvoirs sur les biens et les finances du demandeur.

## LISTE DE VÉRIFICATION

### Avant d'envoyer votre demande, assurez-vous qu'elle est complète et comprend:

- Les parties A, B, C, D et E dûment rempli, y compris la déclaration solennelle signée à la page 5 dans le cas où le pensionnat indien fréquenté ne se retrouve pas sur la liste 1, ainsi que la partie E et la page 6 sont signés.
- Une photocopie ou photo de votre pièce d'identité gouvernementale. Veuillez consulter le guide pour la liste complète des pièces d'identité gouvernementales acceptées
- La déclaration solennelle sur la page 7 seulement si vous n'avez pas une pièce d'identification à fournir.
- Le formulaire de dépôt direct ou chèque annulé seulement si vous avez choisi l'option de dépôt direct.
- (Facultatif)** : si vous (élève externe) avez présenté une demande de Paiement d'expérience commune (PEC) en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) et que vous étiez refusé pendant une période d'un an ou plus parce que vous (élève externe) étiez considéré comme un élève externe, veuillez joindre une copie de la lettre de refus seulement si elle est disponible.
- SEULEMENT pour les représentants légaux :
  - Vous avez joint une photocopie ou photo de la pièce d'identité gouvernementale appartenant au représentant légal. Veuillez consulter le guide pour la liste complète des pièces d'identité gouvernementales acceptées
  - Vous avez joint une photocopie ou une photo du document juridique à l'appui de votre statut de représentant légal (le mandat ou le mandat de protection provenant de nous, ou l'ordonnance du tribunal provincial ou territorial vous accordant une délégation de pouvoirs sur les biens et les finances du demandeur.

### DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN FORMULAIRE DE DEMANDE : 4 OCTOBRE 2023

#### VEUILLEZ SOUMETTRE VOTRE FORMULAIRE UNE SEULE FOIS EN CHOISISANT PARMIS L'UNE DES QUATRES OPTIONS SUIVANTES :

1. **PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SUR LE SITE WEB [www.dayscholarsclaims.com/fr](http://www.dayscholarsclaims.com/fr)**
    - La soumission par voie électronique est la méthode recommandée pour soumettre votre formulaire, **OU**
  2. **PAR COPIE PAPIER ET ENVOYER PAR COURRIEL : [dayscholarsclaims@deloitte.ca](mailto:dayscholarsclaims@deloitte.ca), **OU****
  3. **PAR COPIE PAPIER ET ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR : 416-601-6101, **OU****
  4. **PAR COPIE PAPIER ET ENVOYER PAR LA POSTE :**
    - À : Administrateur des demandes d'indemnisation concernant les élèves externes des pensionnats indiens, a/s de Deloitte
    - C.P. 7014, Toronto (Ontario) M5C 0A9, Canada
- Assurez-vous de conserver une copie de votre trousse de demande de règlement et des documents ci-joints pour vos dossiers personnels.
  - **Veillez ne pas envoyer de documents originaux** – les photocopies ou les photos seront acceptées. L'administrateur ne peut garantir que les documents originaux envoyés seront retournés.